

**La MNRA dresse un bilan positif de son soutien au concours  
« Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin ! »**

**Au lendemain des la remise des prix du concours porté par la CAPEB, la Mutuelle des artisans se félicite d'avoir apporté son soutien à cette action. Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, elle avait fait le choix d'afficher ses couleurs et ses valeurs aux côtés de son partenaire, la CAPEB.**

Ce concours organisé par la CAPEB vise à promouvoir les métiers du bâtiment au féminin à travers des travaux de groupe menés par des élèves de 3<sup>ème</sup>. Vidéo, blog, borne écologique... les élèves ont tous choisi des médias qui leur ressemblent pour transcrire leurs idées. Ils n'ont pas hésité à jouer sur le ton de l'humour pour bousculer préjugés et opinions toutes faites.

Berthe Duguey, membre du bureau du Conseil d'Administration de la MNRA en tant que membre du jury du concours a pu féliciter les jeunes en rappelant l'intérêt d'une telle action. Elle a rappelé qu'en tant qu'acteur de l'artisanat, nous devons « *Lutter contre les préjugés, qui trop souvent poussent nos jeunes à aller vers des filières d'orientation qui ne correspondent pas à la réalité des métiers.* » Elle a également insisté sur l'importance de « *favoriser l'accès à tous, filles et garçons, à une formation, à des métiers valorisants, qui demain peuvent conduire à l'exercice du métier de chef d'entreprise....* »

La MNRA a relayé le concours dans son magazine Réponses MNRA avec une rubrique spéciale dédiée à des portraits de femmes artisan du bâtiment depuis le lancement du concours jusqu'à la promulgation des résultats. Elle a également relayé l'information sur son site internet.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre de la politique de partenariat extrêmement dynamique de la MNRA qui enregistre à ce jour 200 partenariats avec des acteurs de l'artisanat, soit au niveau local ou national.

Pour tout savoir sur le concours et découvrir les résultats : [www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)

**A propos de la MNRA**

Créée voici 25 ans par les artisans, la MNRA est, en chiffre d'affaires, la première mutuelle de France pour la retraite Loi Madelin des indépendants. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA propose aussi aux dirigeants d'entreprise, à leur conjoint et aux retraités du secteur une gamme complète de garanties de prévoyance et de complémentaire santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire.

[www.mnra.fr](http://www.mnra.fr)

Contacts Presse MNRA :

Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, [pbollecker@mnra.fr](mailto:pbollecker@mnra.fr)

Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44, [emarzat@mnra.fr](mailto:emarzat@mnra.fr)

